

## CONVOCAATION

Il est adressé le 20 octobre 2021 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 26 octobre 2021 à 19H00.

## ORDRE DU JOUR

- Présentation par le CAUE d'un projet d'aménagement de la zone constructible 1AU du PLUi
- Aliénation des chemins ruraux
- Point PLUi
- Questions et informations diverses.

Le maire,

**N° 2021/033**

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2021

**PRÉSENTS** : MM. LECOURT Didier, BALLEREAU Éric, BALLON Jean Raoul, BORTOLUZZI Robin, VILLETTE Roger, CHEVASSUT Stéphan, LAMARCHE Alexandre, TRISCOS Didier, MMES ANTUNEZ Laetitia, LECOURT Valérie, Mme MAURIN Martine.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mr BALLON Jean Raoul

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### - **PRÉSENTATION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE CONSTRUCTIBLE 1AU PAR LE C.A.U.E. :**

Monsieur JUNJAUD, architecte paysagiste/urbaniste du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, vient présenter un projet d'aménagement du terrain constructible de 11 000 m2 qui appartient à Monsieur Christophe BETIN. Après présentation des différentes définitions réglementaires du PLUi, Monsieur JUNJAUD nous propose 6 scénarios d'aménagement du terrain avec des constructions allant de 8 à 12 maisons.

Après débats, le conseil municipal décide de prendre le temps de la réflexion pour l'avenir de ce terrain, de vérifier auprès de l'EPF (Espace Public Foncier) s'il est possible qu'ils achètent le terrain en attendant la faisabilité d'un projet et de se renseigner s'il est possible de trouver un partenaire privé pour réaliser des loyers sur ce terrain ou d'aménager des lots à construire.

- **POINT P.L.U.i** : Monsieur le maire fait état de l'avancement du PLUi et informe le Conseil Municipal que l'enquête publique aura lieu du 22/11/2021 au 06/01/2022.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

Le maire

Le Conseil Municipal

Le secrétaire